

EDITO



PB-PP | B-7
BELGIE(N)-BELGIQUE

FIAN Echo

> hiver 2017

INTERPELLER - MOBILISER - LUTTER
POUR LE DROIT À L'ALIMENTATION !



Chères amies, chers amis,
FIAN International et FIAN Belgium (qui est devenue une des sections nationales les plus importantes de FIAN - Bravo !) sont de tous les combats en ce moment. Beaucoup de choses pourraient être dites à ce sujet: depuis le travail continu pour donner de la force aux revendications des mouvements sociaux jusqu'à nos premiers pas en Flandre grâce à Hanne, depuis l'organisation d'espace de débats sur le glyphosate et autres poisons sociétaux jusqu'à la réunion internationale de toutes les sections de FIAN au Népal.

Mais c'est la mobilisation contre le changement climatique qui est la donnée qui prime tous les combats actuellement. Il n'y a pas d'autre engagement plus fondamental. Il n'y a pas de plan B à la planète Terre. Et dans cette lutte qui concerne chacune et chacun de nous, le Droit à l'Alimentation va être une clef de voûte.

On compte sur vous, sur les membres que vous ferez pour FIAN, sur vos dons, sur votre courage et votre détermination. Philippe, membre du Conseil d'Administration

Liebe Freundinnen, liebe Freunde,
FIAN International und FIAN Belgium (mittlerweile eine der wichtigsten nationalen FIAN-Sektionen - Bravo!) sind momentan bei jedem Kampf dabei.

Vieles ließe sich dazu sagen: von der kontinuierlichen Arbeit zur Stärkung der Forderungen der sozialen Bewegungen bis hin zu unseren ersten Schritten in Flandern dank Hanne, von der Organisation eines Raums für Diskussionen über Glyphosat und andere gesellschaftliche Gifte bis hin zum internationalen Treffen aller FIAN-Sektionen in Nepal.

Allerdings ist es die Mobilisierung gegen den Klimawandel, die uns vorrangig, vor allen andern aktuellen Kämpfen beschäftigt. Kein Engagement ist momentan dringender. Es gibt keinen Plan B für den Planeten Erde.

Und bei diesem Kampf, der jeden einzelnen von uns betrifft, wird das Recht auf Nahrung ein Schlüsselement sein.

Wir zählen auf Sie, auf die Mitglieder, die Sie für FIAN anwerben werden, auf Ihre Spenden, auf Ihren Mut und Ihre Entschlossenheit.

Philippe, Mitglied des Verwaltungsrates

Beste vrienden, lieve vrienden,

FIAN Internationaal en FIAN België (die een van de grootste secties van FIAN is geworden - Bravo!) vechten momenteel op alle fronten. We kunnen hier veel over zeggen: van het voortdurende werk om de eisen van sociale bewegingen te ondersteunen tot onze eerste stappen in Vlaanderen dankzij Hanne, van het creëren van ruimte voor debat over glyfosaat en ander maatschappelijk vergif tot de internationale bijeenkomst van alle FIAN secties in Nepal.

Maar het belangrijkste gevecht is de mobilisatie tegen de klimaatverandering. Er is geen engagement dat fundamenteeler is dan dat. Er is geen plan B voor de planeet aarde. En in deze strijd die ons allen aangaat, zal het recht op voedsel een sleutelement vormen.

Wij rekenen op u, op de leden die u voor FIAN zal aanreiken, op uw donaties, op uw moed en vastberadenheid.

Philippe, lid van de Raadbestuur

SOMMAIRE

Edito	> 1
FIAN Actus	> 2
Les copains en action	> 3
La vie de FIAN	> 4
FIAN Théma	> 6
Agenda	> 8





GLYPHOSATE: LE COMBAT CONTINUE

L'Union européenne s'est finalement prononcée ce 27 novembre sur la prolongation pour 5 ans de l'autorisation de mise sur le marché du glyphosate, l'ingrédient principal de l'herbicide Roundup, produit phare de Monsanto. La mobilisation citoyenne s'était pourtant intensifiée ces derniers mois pour exiger l'interdiction de l'herbicide. Cette mobilisation a été marquée par son caractère profondément multiple : de l'initiative citoyenne européenne (ICE) Stop Glyphosate, qui a été appuyée par plus d'1,3 million de personnes, à des formes d'actions moins conventionnelles, en passant par le tribunal populaire contre Monsanto. Cette articulation entre des ONG optant pour la concertation et du plaidoyer, des manifestations en passant par de la confrontation plus directe menée par d'autres acteurs de la société civile et des organisations paysannes a permis de faire bouger des lignes que l'on pensait intouchable il y a encore quelques mois.

La prolongation du glyphosate ne doit marquer en rien la fin de la bataille. Les citoyennes et citoyens européens sont de plus en plus engagé.e.s dans le soutien d'une transition vers des systèmes alimentaires et des pratiques agricoles refusant l'utilisation de produits chimiques toxiques et non durables. La société civile et les organisations paysannes doivent intensifier la mobilisation pour imposer cette nécessaire transition.

Le gouvernement belge, qui s'est opposé à l'autorisation du glyphosate en Europe, a proposé une interdiction du glyphosate uniquement pour usage non-professionnel. Nous devons pousser la Belgique à s'engager sur la voie d'une sortie totale de ce pesticide, pour notre santé et notre environnement. Cette transition doit être solidaire avec les agriculteurs conventionnels qui ont été poussés pendant des années à utiliser des pesticides multiples, comme l'herbicide Roundup (glyphosate). Cette solidarité doit prévoir des aides spécifiques à cette transition et des mesures prévenant la mise en concurrence entre producteurs européens sur base d'un fonctionnement à deux vitesses : des pays qui autoriseraient le produit et d'autres non.

> **Extrait d'un article publié dans La Lettre du Mouvement d'Action Paysanne**



FIAN BELGIUM TOUJOURS PLUS HORIZONTAL

Avec la venue de 2 collègues en plus dans l'équipe, FIAN Belgium a entamé, fin 2017, un processus de réflexion sur le travail d'équipe et la répartition des rôles. L'horizontalité a toujours été un des principes fondamentaux de l'association tant au sein de l'équipe que dans les rapports avec le Conseil d'administration. Mais les processus de groupe et de collectifs sont en évolution continue et un pas en arrière est toujours bon pour aller de l'avant.

Nous sommes donc en pleine expérimentation du modèle de l'holacracy mais aussi de la sociocratie et des outils d'intelligence collective et...ça fait sens ! Ouf ! Dans l'équipe, les casquettes s'échangent, les rôles se définissent, les zones d'ombres s'éclairent... 2018 s'annonce prometteur ! A suivre...



LES COPAINS EN ACTION

DES GASAP DANS LES ÉCOLES!

Grâce à un nouveau subside, le Réseau des GASAP va se lancer dans la création de GASAP dans les écoles. Quels sont les avantages? Les paniers sont disponibles pour les parents et les enseignants à la fin de la journée, en venant chercher les enfants ou en quittant son travail. Le GASAP est un lieu de rencontre qui crée du lien social. Le lien direct avec le producteur et la livraison dans l'école est une opportunité pour organiser des activités avec les enfants.

> Si le sujet vous intéresse, soit pour suivre ou participer à l'aventure soit pour mettre en contact avec une école, envoyez un mail à ecole@gasap.be.

LES FORMATIONS DE RDC 2018

Rencontre des Continents propose de nombreuses formations et animations en lien avec l'alimentation durable, l'éducation-animation formation, l'accompagnement de projet, le secteur professionnel de l'AD à Bruxelles, les intelligences collectives, la diversité sociale et culturelle... et bien d'autres choses insoupçonnables ! Vous trouverez en ligne un tableau récapitulatif, petit tour d'horizon des différentes caractéristiques de ces formations.

> http://rencontredescontinents.be/IMG/pdf/formations_rdc_2018_final_avec_lien.pdf

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

70 minutes

Documentaire: Ceci n'est pas une patate

Pour le documentaire "Ceci n'est pas une patate", Filip De Bodt, Geert Lenssens et de nombreux bénévoles sont allés à la rencontre d'agriculteurs du monde entier sous une perspective solidaire. Partant de leur région (Flandre orientale), ils se sont ensuite étendus à la Belgique, à l'Europe, récoltant des témoignages en France, en Grèce, en Italie et en Roumanie. Ensuite l'Afrique et le Moyen-Orient, où les populations témoignent de l'impact de la politique européenne d'exportation sur leur économie locale. Le film est actuellement en tournée en Flandre

> Plus d'infos: climaxi.be, bande annonce: <https://vimeo.com/231372187>

La vie de FIAN

COMPTE RENDU DU CONSEIL INTERNATIONAL DE FIAN EN NOVEMBRE



Par son délégué international et envoyé spécial Jonathan Peuch

Katmandou, Népal. Il est près de 20 heures lorsque Manu et moi arrivons à l'aéroport ; nous avons décollé 20 heures plus tôt de Zaventem. Il fait nuit, nous sommes seuls et tournons autour de l'aéroport. Nous ne voyons pas la banderole « FIAN INTERNATIONAL COUNCIL » à 5 m de la sortie mais à hauteur de ceinture et mal éclairée. Invisible on vous dit... Cependant, la plupart des délégués au Conseil international (International Council - I.C.) de FIAN sont déjà arrivés dans la journée, voire précédemment, ce qui ne nous empêchera pas de nous faire coïncider en plein cœur du trafic de Katmandou conduit par un taximan sans doute fou. L'hôtel est en périphérie de la capitale, dans une zone qui devait être rurale il y a 5 ans, et qui se fait grignoter progressivement par des immeubles aux structures en béton, aux murs en briques rouges et couronnés par des tiges métalliques qui attendent déjà les étages à venir. Nos voisins sont des potagers, des maisons bigarrées et une école. De la roof-terrasse, la vue sur les neiges éternelles est imprenable.

On nous sert à la va-vite une excellente nourriture népalaise dès notre arrivée à l'hôtel, dont la qualité ne sera jamais démentie, avant d'arriver à peine en retard pour la première réunion de bienvenue. Du beau monde : 17 sections nationales, chacune représentée par un délégué du C.A. souvent accompagné d'un membre du staff, une dizaine de personnes du secrétariat international (I.S.), les 6 membres du bureau international (International Board), plus des dizaines de népalais soit de FIAN, soit de d'hôtel. En tout, une grosse cinquantaine de personnes issues des 5 continents - je partage ma chambre avec un indien, Ravi, issu d'un « chapitre »

19h. Repas. Soirées à la carte : pour les valeureux, groupe de travail ; pour les touristes, visite de Katmandou ou balade digestive ; autrement, moments conviviaux sous l'auspice de la bière, y compris chansons révolutionnaires sud-américaines improvisées en baryton le dernier soir.

Il est important de s'attarder sur l'atmosphère générale, car il me semble que les I.C. meeting ont deux visages : d'une part les discussions de fond, et d'autre part les rencontres informelles. Il s'agit surtout de conforter FIAN comme une organisation internationale, là où, on s'en rend vite compte, le travail quotidien des sections est avant tout national, éventuellement continental. FIAN Belgium n'échappe pas à la règle, bien que notre dimension européenne soit largement affirmée en différentes occasions, et notamment à travers le projet Hand On The Land II. C'est donc l'occasion de rencontrer nos confrères du Burkina-Faso, de Colombie, du Mexique, des Philippines, etc.

A chaque fois, des situations très différentes en termes d'organisations, de budget, ou d'orientations thématiques. L'I.C. permet ainsi une mise en réseau et en commun des informations et des activités : en atteste la mise sur pied d'un groupe de travail sur la nutrition, car il est apparu que le secrétariat international autant que les sections autrichiennes et colombiennes s'emparent du sujet chacun à sa manière. On apprendra aussi que certaines sections asiatiques souhaitent voir se développer des compétences de FIAN en matière humanitaire et de plaidoyer lors de catastrophes naturelles.



(sous-section) de FIAN India. En ce qui me concerne, c'est mon premier I.C. et à part quelques visages familiers, la nouveauté est totale. On passe de l'anglais à l'espagnol, entre lesquels subsistent quelques poches de français - et vice-versa.

LA RÉUNION DE LA FAMILLE FIAN

Le rythme quotidien pendant la semaine sera le suivant : petit-déjeuner « continental » avec plats salés et épicés, puis réunion jusqu'à 13h. Repas népalais. Je m'oblige à alterner épices et riz pour éviter les problèmes de digestion... Reprise à 14h après une micro-sieste de survie, puis réunion jusqu'à

Rien n'a été décidé, mais impossible de passer à côté de ce front uni mené par les Indiens. Un grand écart qui est également conceptuel : le droit à l'alimentation consiste-t-il à empêcher les gens de mourir de faim en leur distribuant du riz, ou bien à leur donner les aliments de qualité qui ne les rendent pas malades ou obèses ? L'un et l'autre ne sont pas contradictoires, et ce sera à nous de construire une stratégie commune. Il faut veiller à équilibrer une approche qui complexifie et affine les droits humains avec celle qui vise à rendre plus efficace la sanction et la réparation des atteintes basiques au droit à l'alimentation.

Lors de cette mise en commun, il apparaîtra que la section



belge se porte bien en termes financiers et humains, avec un budget en hausse et une sécurité financière pour les prochaines années. Aucune autre section européenne n'a cette chance : l'Autriche a déjà supprimé plusieurs postes, les Pays-Bas et la Suède sont sur la sellette, les Suisses n'ont plus que des bénévoles, l'Allemagne se maintient... En revanche, nous avons relativement peu de membres et bénéfices de peu de dons.

La comparaison avec les autres continents est plus hasardeuse. Il faut toutefois souligner que le Népal, notre pays hôte, est florissant avec 20 salariés, mais aussi que les sections latino-américaines se portent bien ; que nous avons malheureusement dû acter la disparition de la section du Ghana dont nous n'avons aucune nouvelle depuis des années ; enfin que « la » section indienne n'arrive pas à se structurer et que les membres réclament la mise en place de plusieurs sections à cause de la taille du sous-continent, qui serait le lieu de conflits fratricides et de sacrifices humains dont Shiva se régale... Demande refusée par l'I.S. car cela déséquilibrerait le fonctionnement de FIAN International, d'après lequel une section = un pays = un vote. La situation n'est pas encore réglée.

ENCADRER UNE FAMILLE DISSIPÉE AVEC UN PLAN STRATÉGIQUE

On le voit, l'assemblée est disparate, les priorités différentes, les ressources asymétriques, les attentes divergentes. La plupart des personnes se rencontrent pour la première fois. La tâche du secrétariat international est d'être un point de liaison, un carrefour humain et intellectuel. Un rôle magistralement coordonné par Sofia Monsalve, qui vivait également son baptême de feu : le premier I.C. en sa qualité de Secrétaire général de FIAN International. Une tâche qui est néanmoins partagée avec l'I.B. (International Board). Pour encadrer cette famille peu disciplinée, c'est-à-dire l'orienter vers une direction commune pour les 5 prochaines années (2018-2023) tout en respectant l'autonomie des sections, il va falloir se mettre d'accord sur un plan stratégique commun. C'est d'ailleurs principalement pour cela que nous sommes venu au pied de l'Himalaya.

L'idée de mettre en place un plan stratégique émane d'une évaluation externe datant de 2016, qui suggère à FIAN International d'adopter un plan global commun à l'IS, à l'IB et aux sections. Il s'agit de renforcer l'unité d'actions des différentes composantes en vue de poursuivre plus efficacement la vision et mission commune. La méthodologie adoptée a été encadrée par Marie Ganier-Raymond, consultante indépendante. Le plan stratégique est le résultat d'un processus long de deux années, ponctué par des consultations auprès des sections en forme d'aller-retour.

Un premier brainstorming a eu lieu en septembre 2016, qui a servi de base pour la rédaction d'un premier brouillon, lequel a été envoyé par l'I.S. et l'I.B. à toutes les sections en novembre 2016. Celles-ci ont pu commenter, ce qui a conduit à une version consolidée en mai 2017, qui a donné lieu à une troisième consultation en juin-juillet 2017. En ce mois de novembre 2017, il s'agit d'apporter les dernières modifications au plan stratégique et surtout d'obtenir son adoption par le seul corps légitime à le faire, le Conseil international. Il n'a pas été question de tout remanier - sans cela les discussions

déjà étalées sur plusieurs années auraient duré plusieurs vies. L'angle qui a été choisi par l'IS a été de mettre en débat seulement les grandes thématiques stratégiques de FIAN, et de considérer comme suffisamment consolidés les aspects procéduriers ainsi que les sous-objectifs, en invoquant le fait que ceux-ci ont été l'objet des consultations précédentes.



FIAN Belgium avait une revendication claire : remettre au premier plan la responsabilité des entreprises multinationales dans les cas de violations des droits humains et notamment du droit à l'alimentation. Cette revendication vise à compléter l'approche étatique qui consiste à s'adresser prioritairement à l'Etat. Dans la version classique des droits de l'homme, les victimes s'adressent à l'Etat pour obtenir réparation car c'est lui qui est responsable en premier chef de la protection, du respect et de la promotion des droits de l'homme. En effet, ce sont bien les Etats qui sont signataires des déclarations internationales relatives aux droits humains. Cependant, les pratiques récentes des sections montrent qu'elles sont souvent en prise directement avec les entreprises, à l'instar chez nous du cas SOCFIN. Il s'agit alors de faire valoir le droit directement contre l'entreprise reconnue coupable de violation, sans plus passer par l'Etat. Cela est rendu possible grâce à la panoplie d'action des sections FIAN : soutien aux populations victimes d'atteinte à leur droit, plaidoyer au niveau de l'Etat ou de l'entreprise, et éventuellement action judiciaire.

Il s'est finalement trouvé un large consensus parmi les sections nationales de FIAN pour mettre cet objectif en avant. Les pays européens connaissent bien l'influence des multinationales sur les systèmes alimentaires ; les pays d'Amérique du sud combinent aisément cette approche avec leur perspective grosso modo marxiste ; les pays d'Afrique et d'Asie sont bien assez souvent victimes d'entreprises internationales pour soutenir la proposition.

Un autre sujet qui a été amené au fronton du plan stratégique est la question de la criminalisation tant des mouvements paysans que des défenseurs des droits humains, à l'initiative de la section colombienne soutenue par les sections sud-américaines. Cette criminalisation est reconnue comme de plus en plus forte à chaque coin de la planète, comme en Honduras. Ainsi, un point supplémentaire a été ajouté aux grands axes d'action de FIAN International.

Finalement, 5 grands axes constituent le cœur du plan stratégique de FIAN International pour les 5 années à venir.

FIAN International promet :

- Une alimentation, une nutrition et des régimes alimentaires adéquats et sains dans des systèmes alimentaires durables et locaux
- La souveraineté des peuples sur les systèmes alimentaires et les ressources naturelles, et la promotion de l'agroécologie



Et FIAN International s'oppose à :

- La prise de contrôle par les entreprises des systèmes alimentaires et de la gouvernance alimentaire, et à la financiarisation et à la marchandisation des ressources
- Le démantèlement de la démocratie et des droits de l'homme individuel et collectif, et à la criminalisation des luttes politiques et sociales et de leurs acteurs
- La destruction de l'environnement et du climat

Le plan stratégique donne plus de détail sur ce qui est entendu par ce vocabulaire et ses phrases. Il est disponible sur demande auprès de FIAN Belgium, mais n'a pas encore été publié dans une version définitive.

En plus des négociations du plan stratégique, d'autres éléments méritent d'être mentionnés en ce qui concernent nos activités à Katmandou, malgré que l'espace ne soit pas suffisant ici pour les décliner : la mise en commun de stratégies de financement, l'uniformisation des couleurs et du logo FIAN

entre les sections, et une vibrante et brillante intervention de Manuel Eggen pour exposer la détérioration des droits sociaux et humains en Belgique.

En conclusion, il me faut mentionner un moment clé de cette semaine népalaise, l'élection du nouveau bureau de FIAN International à l'issue d'un vote dont la complexité et la profondeur des négociations auraient ridiculisé les lobbyistes de l'agroindustrie. Les 6 heureux élus sur les 12 candidats sont les suivants : Sarba Raj Khadka, Nepal, Président ; Alicia Carriquiriborde, Mexico, Vice-président ; Markus Greiling, Germany, Treasurer ; Priscilla Claeys, Belgium ; Anne Bellows, USA ; Angela Mulenga, Zambia ; Dorah Mafabi, Uganda ; Milton Yulan, Ecuador ; Juana Camacho, Colombia. Oui vous avez bien vu, notre célèbre Présidente du C.A. est maintenant membre du bureau international ! Une bonne nouvelle pour bien commencer 2018, qui atteste de l'importance du lien entre notre section et son homologue international.

FIAN THÉMA

LORSQUE ROBIN DES BOIS ASSURAIT L'ACCÈS À LA FORÊT POUR LES PAYSANS

Par Maud Hallin, membre du comité de rédaction du FIAN Echo

A l'heure où nous essayons de faire reconnaître des droits pour nos paysans et paysannes¹, il est bon de se rappeler que la précarité de leur condition n'est pas nouvelle, et que cette lutte s'inscrit dans une longue histoire de rapports de force entre les différentes classes sociales. En particulier, la question de la gouvernance locale des systèmes alimentaires, ou plus généralement, de l'accès aux ressources naturelles, a toujours été une source de conflits potentiels. En effet, de tout temps, il a fallu organiser, répartir, voir protéger l'accès aux ressources, et si certains systèmes de répartition semblent plus harmonieux, d'autres ont pu susciter de violentes luttes entre les parties.

Parmi les systèmes qui se proposent de régler cette question, nous connaissons assez bien le principe de la propriété privée, considéré comme un droit inviolable et sacré par le libéralisme économique. Pourtant, nous savons que ce principe n'est pas l'unique modèle de répartition : d'autres modèles existent, comme les biens communs tels qu'étudiés par Elinor Ostrom.

Pour les paysans et paysannes, cette question du partage et de l'accès aux ressources, comme la terre, est, et a toujours été, particulièrement cruciale. Dans son livre *La guerre des*

*forêts*², l'historien anglais Edward Thompson, nous raconte comment une opposition très forte s'est installée au 18^{ème} siècle entre les paysans d'une part, qui faisaient valoir leurs droits coutumiers sur des biens communs, et les seigneurs locaux d'autre part, la gentry qui se positionnait dans un processus d'appropriation exclusive.

L'enjeu de l'époque s'articulait autour de la forêt et de ses ressources, forêt qui ne comprenait pas uniquement des



USDA Forest Service, Coconino National Forest

espaces boisés, mais aussi de grandes étendues d'espaces ouverts, de pâtures et de champs cultivés. Ces forêts royales³, domaines de chasse, étaient la propriété du Roi, régies par une série de lois, pratiques et usages assurés par une administration complexe de gouverneurs, juges itinérants et inspecteurs généraux des bois et forêts. Cependant, malgré ces règles, les habitants et paysans locaux y exerçaient aussi des droits d'usage pour leur survie. Le prélèvement de bois de chauffage, de tourbe, le pâturage des bêtes dans les prés communaux, le petit braconnage, etc. étaient toutes des pratiques coutumières acceptées par la gentry locale. Ce système fonctionnait plus ou moins en

1 Un projet de Déclaration des droits des paysans est actuellement en discussion aux Nations Unies.

2 Edward P. Thompson, *La guerre des forêts. Lutes sociales dans l'Angleterre du XVIII^{ème} siècle*. 2014. La Découverte/Poche [traduction abrégée de l'ouvrage *Whigs and Hunters. The origin of the Black Act*, Londres, Allen Lane, 1975]

3 L'auteur Edward P. Thompson étudie en particulier les forêts de Windsor et du Hampshire.

harmonie jusqu'à ce qu'apparaisse, au 18ème siècle, l'idée d'une appropriation exclusive et croissante de la forêt, par la classe dominante et gouvernante, sous forme de propriété privée pour ce qui constituait à la fois un domaine de survie pour les uns, et un symbole de richesse et de pouvoir pour les autres.

Très vite, l'opposition entre ces deux conceptions, droits d'usages collectifs et propriété privée, s'est fait ressentir et les révoltes s'organisèrent. Si certains (les paysans les plus nantis) n'ont pas hésité à faire appel aux juridictions pour défendre leur droits coutumiers, d'autres se sont réunis en groupe de contestataires : il s'agissait des Blacks, des « bandits sociaux » maquillés et déguisés, dirigés par le Roi Jean, une sorte de Robin des bois prêt à faire respecter la coutume par la gentry à renfort de menaces et de saccages. Vu ses manières, il semblerait que ce Roi Jean était un aristocrate sensible aux causes des plus faibles. Ensemble, les Blacks s'en prirent ainsi au symbole de l'autorité de la couronne et des classes sociales aisées: le cerf, roi de la forêt. Si on ne peut pas vraiment parler de désobéissance civile ici, on voit néanmoins comment un groupe social, confronté à une situation qui leur semblait injuste, décida de réagir avec leurs propres moyens.

Cependant, la réaction des puissants s'est vite fait sentir, et leur réponse passa par un usage autoritaire du droit, avec l'adoption en 1723 par le Parlement du Black Act, une loi très sanguinaire, qui punissait de la peine de mort le braconnage des cerfs dans les forêts royales et les parcs seigneuriaux, mais aussi le simple fait de venir y ramasser du bois ou de la tourbe ! Et c'est ainsi que l'on a vu pour la première fois l'usage de la peine capitale pour protéger les biens (et donc la propriété privée) et non plus seulement les êtres humains ! Cette loi terrible n'a été abrogée qu'un siècle plus tard, en 1827.

Si cet épisode juridique sanguinaire nous laisse perplexe, l'auteur finit pourtant sur une note d'espoir, en insistant sur le caractère contradictoire du droit. En effet, loin de considérer que celui-ci n'est qu'au service des classes dominantes, comme en accuserait une conception marxiste du droit, Edward Thompson nous explique que les puissants, s'ils ont le pouvoir de rédiger la loi, doivent tout autant se soumettre à sa logique juridique. Car pour garder toute la force de l'outil, c'est à dire qu'il s'impose à tous sans remise en question, il est nécessaire de montrer que les décisions sont légitimes, et non pas imposées par un pouvoir arbitraire⁴. Ceci nous ramène donc à nos luttes actuelles, et à l'importance de soutenir nos paysans et paysannes dans leur demande de reconnaissance via le langage des droits humains. Il est donc primordial de nous ranger à leur côté, pour assurer l'effectivité du droit, et montrer qu'il est bien au service de tous !

4 Alexis Zimmer insiste d'ailleurs : « Le récit que propose Thompson de cette « guerre des forêts » rappelle, ou tout du moins indique, la violence qu'il fut nécessaire de déployer (qu'elle soit « effective » ou qu'elle fonctionne sous le mode de la menace et de la terreur) pour que des « biens communs » deviennent la propriété de quelques-uns. Il est toujours bon de se souvenir de cette violence initiale, progressivement distillée, effacée, atteignant la forme de l'évidence dans les énoncés juridiques : comme la signature d'un acte de propriété qui oblige les occupants d'un lieu à devoir le quitter. »

Alexis Zimmer, « Edward P. Thompson, La guerre des forêts. Luttres sociales dans l'Angleterre du XVIIIème siècle », Lectures [En ligne], Les comptes rendus, 2014, mis en ligne le 14 avril 2014, consulté le 07 septembre 2017. URL : <http://lectures.revues.org/14352> [consulté en ligne le 10/09/17]

LES BIENS COMMUNS

La réflexion sur les « biens communs », très présente au XVIIIème et XIXème siècle, a quasiment disparu de la réflexion au XXème siècle : la propriété a été en effet envisagée soit comme propriété privée soit comme propriété étatique. (...) Si elle disparaît à la fin du XIXème siècle, l'idée et la pratique des « communs » est ancienne : elle apparaît en Angleterre dès le XIIIème siècle, avec le début des enclosures, mouvement vraiment accéléré à partir du XVIIème siècle. Un des enjeux était alors la « modernisation » de l'agriculture, en particulier de l'élevage, dans la perspective de la révolution industrielle et des besoins de l'industrie cotonnière. Ce mouvement d'enclosures institue la propriété privée agraire par expropriation des « commoners ». Il est la base du capitalisme agraire : les terres soumises à un droit d'usage communautaire ont été confisquées aux paysans et aux bergers et clôturées, consacrant le passage d'un régime de possession, avec des droits d'usage collectifs, à un régime de propriété privée. Ce fut alors une véritable guerre sociale, si bien que l'affirmation des communs est liée aux résistances à la privatisation de la terre et à la suppression des droits collectifs d'usage. (...) Le thème des « communs » apparaît à nouveau à la fin des années 1960, notamment avec l'article de Garrett Hardin, *La tragédie des communs*. Il en ressort que la gestion commune des ressources naturelles serait inefficace et engendrerait un épuisement rapide des richesses, du fait de la présence de « passagers clandestins » qui profitent des biens disponibles sans s'acquitter des devoirs envers la communauté. (...) [L]e processus de privatisation des communs a été largement engagé à partir des années 1970. L'accélération de la dégradation des écosystèmes est pourtant un démenti de cette théorie : l'épuisement des sols ou des ressources en eau, celui des ressources halieutiques et plus globalement des ressources non renouvelables ne tient pas à une « tragédie » des communs. (...)

Cette thèse est contestée par Elinor Ostrom, économiste et prix « Nobel » d'économie, qui montre comment les communs, c'est-à-dire la gestion commune des ressources, permet à la fois l'accès à la ressource et sa préservation. Elle met en évidence une troisième forme de gestion des ressources : la gestion par des communautés d'usagers. Contrairement aux théories des droits de propriété, elle montre que dans la plupart des situations, c'est le partage et la mise en commun, à partir de règles discutées collectivement, qui a permis une soutenabilité écologique et sociale.

Ce sujet des communs surgit également et quasiment dans le même temps à partir de mouvements sociaux qui tentent de s'opposer à leur marchandisation, sans pour autant s'inscrire dans une revendication de gestion étatique. Il concerne les ressources naturelles, mais aussi les savoirs, la culture, l'information. Préserver ou construire des communs suppose la constitution de communautés d'usagers, partageant des droits d'usage et des obligations d'entretien et de renouvellement de ces communs.

En conclusion, penser et agir selon la logique des communs engage à sortir de la dualité entre un État tout puissant et gestionnaire de nos vies et la privatisation généralisée. C'est une démarche politique et sociale, fondée sur des pratiques démocratiques concrètes, permettant de relier des luttes et expériences trop souvent séparées.

Extrait de l'article « De la disparition des communs à leur retour » par Geneviève Azam, publié dans la revue annuelle des Amis de la Terre « Pour une économie non-violente ». Article entier : <https://www.amisdelaterre.be/5915>

AGENDA

/01

Mercredi 10 janvier et lundi 22 janvier

Avant-premières du film "Human Flow" à Bruxelles et à Liège

Vendredi 12 janvier

Pour la dignité paysanne, conférence de 9h à 12h, à WBI

Mercredi 17 janvier

9h30: action devant la Commission européenne pour les droits des paysan-ne-s avec ECVC

Samedi 20 janvier:

Désenvoûter la finance, réouvrir les horizons: workshop au BRASS, Bruxelles

/02

Samedi 3 février

Journée de rentrée des Brigades d'Actions Paysannes: moment convivial, ateliers, co-construction des BAP en 2018, formation coordinateurs, apéros

Du 6 au 14 février

Soirées d'information Projets internationaux de Quinoa

Du 20 au 25 février

Représentations du spectacle En pâture au vent, à Bruxelles et en Wallonie

/03

Samedi 17 mars

Festival En roue libre, à Boitsfort

Du 23 au 30 mars

Marathon Palestine 2018 avec M3M

/04

Du 15 au 17 avril

Journée des luttes paysannes: mobilisation pour l'accès et la préservation des terres agricoles



Avec le soutien de :



This publication has been produced with the assistance of the European Union. The contents of this publication are the sole responsibility of FIAN Belgium and can in no way be taken to reflect the views of the European Union.

Périodique bimestriel | P302397 | Dépôt Ixelles - Flagey | Ne paraît pas en juillet et août
Maandelijkse uitgave | P302397 | Deponering Elsene - Flagey | Verschijnt niet in juli en augustus
Zweimonatliche Zeitschrift | P302397 | Aufgabepostamt Ixelles - Flagey | Erscheint nicht im Juli und August

Éditeurs responsables :
Philippe Kroff, Louise Donnet

Ont participé à ce numéro:
Philippe Kroff, Jonathan Peuch, Florence Kroff, Maud Hallin, Louise Donnet

 Fian Belgium
 @FIANbelgium
 FIANbelgium
 FIAN Belgium

FIAN Belgium
Rue van Elewycck, 35
1050 Bruxelles

www.fian.be
fian@fian.be

+32 2 640 84 17